

Votes nominatifs sur les motions

Une motion pure et simple est une motion qui vise uniquement à passer à l'ordre du jour. La motion pure et simple a la priorité de droit sur toutes les autres motions, à l'exception de la motion de confiance. L'adoption d'une motion pure et simple entraîne la caducité de toutes les autres motions (art.92bis du Règlement de la Chambre).

Si plusieurs motions de recommandation portent sur le même objet, celles déposées par des interpellateurs ont, lors du vote, la priorité de droit sur celles déposées par d'autres membres. L'ordre du vote est, pour chacune de ces deux catégories de motions, déterminé par l'ordre dans lequel celles-ci ont été déposées.

VOTES :

1. sur les motions déposées en conclusion de l'interpellation de :

- Mme Ellen Samyn à la vice-première ministre et ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et du Commerce extérieur, et des Institutions culturelles fédérales sur "la reconnaissance officielle de la république d'Artsakh" (n° 57).

(développée en commission des Relations extérieures du 16 décembre 2020)

Deux motions ont été déposées :

- une motion de recommandation a été déposée par Ellen Samyn (VB)
- une motion pure et simple a été déposée par Michel De Maegd (MR)

La motion pure et simple est adoptée par 89 voix contre 30 et 25 abstentions

2. sur les motions déposées en conclusion des interpellations de :

- Mme Ellen Samyn à la ministre de la Coopération au développement, chargée des Grandes villes sur "l'aide humanitaire dans l'Artsakh" (n° 56).

(développée en commission des Relations extérieures du 16 décembre 2020)

Deux motions ont été déposées :

- une motion de recommandation a été déposée par Ellen Samyn (VB)
- une motion pure et simple a été déposée par Vicky Reynaert (sp.a))

La motion pure et simple est adoptée par 89 voix contre 54

3. sur les motions déposées en conclusion des interpellations de :

- M. Peter De Roover à la Secrétaire d'État au Budget et à la Protection des consommateurs, adjointe au ministre de la Justice, chargée de la Mer du Nord sur "la violation du devoir de discrétion" (n° 61)
- Mme Catherine Fonck à la Secrétaire d'État au Budget et à la Protection des consommateurs, adjointe au ministre de la Justice, chargée de la Mer du Nord sur "la divulgation via twitter du prix et des quantités de vaccins contre le COVID 19" (n° 62)
- Mme Barbara Pas à la Secrétaire d'État au Budget et à la Protection des consommateurs, adjointe au ministre de la Justice, chargée de la Mer du Nord sur "la publication des prix des vaccins" (n° 67)
- Mme Sofie Merckx à la Secrétaire d'État au Budget et à la Protection des consommateurs, adjointe au ministre de la Justice, chargée de la Mer du Nord sur "sur son tweet supprimé concernant le prix des vaccins contre la COVID-19" (n° 73)

(développées en réunion publique de la séance plénière du 7 janvier 2021)

Quatre motions ont été déposées :

- une motion de recommandation a été déposée par Peter De Roover (N-VA)
- une motion de recommandation a été déposée par Catherine Fonck (cdH)
- une motion de recommandation a été déposée par Sofie Merckx (PTB-PVDA)
- une motion pure et simple a été déposée par Mme Maggie De Block, MM. Ahmed Laaouej, Benoît Piedboeuf, Gilles Vanden Burre, Servais Verherstraeten et Mme Melissa Depraetere

La motion pure et simple est adoptée par 84 voix contre 56 et 2 abstentions

4. sur les motions déposées en conclusion des interpellations de :

- M. Peter De Roover au vice-premier ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé sur "sur votre intervention ou vos interventions auprès de la secrétaire d'État au Budget sur les prix des vaccins contre la COVID 19" (n° 63)
- Mme Barbara Pas au vice-premier ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur "la publication des prix des vaccins" (n° 68)
- Mme Sofie Merckx au vice-premier ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique sur "sur son intervention ou ses interventions auprès de la secrétaire d'État au Budget Eva De Bleeker concernant les prix des vaccins contre la Covid 19" (n° 74)

(développées en réunion publique de la séance plénière du 7 janvier 2021)

Trois motions ont été déposées :

- une motion de recommandation a été déposée par Peter De Roover (N-VA)
- une motion de recommandation a été déposée par Sofie Merckx (PTB-PVDA)
- une motion pure et simple a été déposée par Mme Maggie De Block, MM. Ahmed Laaouej, Benoît Piedboeuf, Gilles Vanden Burre, Servais Verherstraeten, Kristof Calvo et Mme Melissa Depraetere

La motion pure et simple est adoptée par 86 voix contre 57 et 1 abstention

5. sur les motions déposées en conclusion des interpellations de :

- Mme Katleen Bury au vice-premier ministre et ministre de la Justice, chargé de la Mer du Nord sur " les émeutes du Nouvel An" (n° 66)
- Mme Kristien Van Vaerenbergh au vice-premier ministre et ministre de la Justice, chargé de la Mer du Nord sur "les émeutes du Nouvel An à Bruxelles" (n° 69)
- M. Jean-Marie Dedecker au vice-premier ministre et ministre de la Justice, chargé de la Mer du Nord sur "les émeutes du Nouvel An" (n° 70)

(développées en réunion publique de la séance plénière du 7 janvier 2021)

Trois motions ont été déposées :

- une motion de recommandation a été déposée par Katleen Bury (VB) et Ortwin Depoortere (VB)
- une motion pure et simple a été déposée par Mme Maggie De Block, MM. Ahmed Laaouej, Benoît Piedboeuf, Gilles Vanden Burre, Servais Verherstraeten et Mme Melissa Depraetere

La motion pure et simple est adoptée par 90 voix contre 5